

Check-list

des travaux à réaliser du 3^e au 4^e CI

Situation de travail et d'apprentissage (STA) :

Délai d'enregistrement des évaluations des STA :

2^e année : 15 août 2022

3^e année : 15 mai 2023

Le profil de formation et des prestations (PFP) doit être apporté au CI 4 en 1 exemplaire.

Sa version définitive, signée par l'apprenti-e et par le-la formateur-trice, devra être adressée jusqu'au 31 mars 2023 en 3 exemplaires, + les annexes en 2 exemplaires, à la

**Commission de formation de l'AFCI-JU
Rue de l'Avenir 23
2800 Delémont**

**Prochain CI : Un jour et demi entre le 16 et le 27 janvier 2023
Un demi-jour entre le 24 et le 28 avril 2023**